

École secondaire La Voie

6755 rue Lavoie

Montréal, Qc

H3W2K8

Politique d'admission (PEI)



Date de révision : janvier 2023

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----------|
| Préambule | 2 |
| Mission et vision de l'établissement | 2 |
| Procédures d'admission au PEI | 4 |
| Liens avec les autres politiques..... | 6 |
| Liens avec la politique d'inclusion | 6 |
| Liens avec la politique linguistique..... | 6 |
| Bibliographie | 7 |
| Annexes..... | 8 |

Préambule

Mission et vision de l'établissement

La philosophie et les grandes orientations du projet éducatif de l'International Baccalaureate et de la SÉBIQ sont définies par des déclarations de missions.

“ L'International Baccalaureate (IB) a pour but de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel. À cette fin, l'IB collabore avec des établissements scolaires, des gouvernements et des organisations internationales pour mettre au point des programmes d'éducation internationale stimulants et des méthodes d'évaluation rigoureuses. Ces programmes encouragent les élèves de tout pays à apprendre activement tout au long de leur vie, à être empreints de compassion, et à comprendre que les autres, en étant différents, puissent aussi être dans le vrai. [...] Aider les jeunes à devenir des citoyens éveillés, responsables, conscients des besoins de leurs concitoyens et désireux de s'engager à les satisfaire et à rendre le monde meilleur. Permettre aux jeunes d'acquérir des connaissances et de développer des attitudes et de maîtriser des habiletés qui en feront des citoyens actifs et désireux d'apprendre tout au long de leur vie.”¹

Le programme d'éducation internationale propose un curriculum qui vise le développement global de l'élève qui l'aide à développer des habiletés propres à le rendre capable de participer à la vie du XXI^e siècle. Il s'inscrit donc dans la même foulée que le Programme de formation de l'école québécoise lorsque celui-ci propose de : « *préparer les jeunes à mieux relever des défis auxquels ils devront faire face dans l'avenir : celui d'une collectivité pluraliste où chacun a sa place, celui de l'accessibilité à un marché du savoir en perpétuel changement et celui de la mondialisation de l'économie.* »²

Le programme d'éducation internationale éveille l'intelligence des élèves et leur apprend à relier le contenu de l'enseignement qu'ils reçoivent aux réalités du monde extérieur. Ce programme souligne l'interaction dynamique des

¹ Cf. pour l'IB et la SÉBIQ, consultez les sites Internet respectifs

² GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, Programme de formation de l'école québécoise, Québec, 2002.

connaissances, des compétences, de l'expérience et de la réflexion critique. L'IB souhaite ainsi former le citoyen de demain, actif et responsable. L'élève devient ainsi un agent de changement.

Le programme d'éducation internationale s'intéresse vivement au développement de l'éthique et des valeurs chez les jeunes. Le programme vise à ce que chacun développe son propre système de valeurs qui guidera ses actes et sa participation avisée à la vie des communautés immédiates et lointaines.

Le programme d'éducation internationale apporte une vision globale des connaissances. C'est dans une optique interdisciplinaire que l'élève est amené à examiner les questions et les problèmes dans une perspective beaucoup plus large; il s'apercevra ainsi que les bonnes solutions proviennent souvent de différentes sources.

Le programme d'éducation internationale aspire à former des élèves autonomes et ouverts sur le monde. Ils doivent s'adapter à de nouvelles situations, utiliser les connaissances appropriées, développer une intelligence pratique et sociale pour résoudre, seuls ou en groupe, les problèmes réels. Pour que l'enseignement du programme soit réussi, il faut un engagement de toute la communauté scolaire envers les principes fondamentaux et un haut niveau de collaboration entre les enseignants.

La direction de l'école doit appliquer un certain nombre de règles administratives pour inscrire un élève. Ces règles respectent les exigences de la Loi sur l'instruction publique et du régime pédagogique, de même que celles du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur (MEES) relatives au contrôle de l'effectif scolaire.

- La demande d'inscription doit être accompagnée de deux (2) preuves de l'adresse principale de l'élève (résidence de l'élève).
- Lors d'une première inscription au CSSDM, le parent doit fournir un document d'authentification émis par une instance gouvernementale.
- Tout élève n'ayant pas obtenu sa résidence permanente ou sa citoyenneté canadienne doit être dirigé vers le secteur de l'accueil du Service de l'organisation scolaire pour sa demande d'inscription.
- Au secondaire, le parent doit inscrire son enfant à l'école de quartier. Toutefois, il peut faire une ou plusieurs demandes de libres choix. À la fin du processus d'inscription, il devra signifier son choix parmi les écoles où son enfant aura été accepté.
- Si l'école ne reçoit pas les documents requis dans les dix (10) jours ouvrables suivant la demande d'inscription, l'inscription de l'élève sera annulée. Le parent doit présenter tous les documents requis pour effectuer une nouvelle demande d'inscription.

Période d'inscription :

Du 1^{er} au 31 octobre de l'année scolaire précédente.

Critères d'admission pour le programme PEI:

- Aucun examen d'admission n'est requis ;
- Être en réussite dans toutes les matières du bulletin de juin de l'année scolaire précédente ;
- Présenter une recommandation de la direction de son école primaire qui dénote la curiosité, l'engagement, l'autonomie et la rigueur de l'élève.

Règles de promotion :

Afin de poursuivre au programme PEI, l'élève accepte d'adhérer aux valeurs et de respecter les exigences particulières du programme. Il doit s'impliquer dans les activités liées au développement de la sensibilité internationale, aux activités liées au développement des aptitudes du profil de la communauté d'apprentissage, l'action par le service, la réalisation du projet personnel, les voyages culturels et les activités liées au développement des six contextes mondiaux.

L'élève doit également suivre les règles de passage du MEES et être en réussite dans toutes les matières au bulletin final de juin afin de poursuivre au programme PEI l'année suivante.

Liens avec les autres politiques

Liens entre la politique d'admission et la politique d'éducation inclusive

La politique d'admission reflète également les principes liés à l'inclusion. Elle comprend une attitude et une approche d'accueil de la diversité et des différences entre les apprenants, et elle favorise l'égalité des chances pour tous les apprenants. L'inclusion dans l'école repose sur une approche fondée sur les valeurs en vue d'assumer la responsabilité de tous les enfants et élèves.

La politique d'admission correspond aux principes décrits dans la politique d'inclusion. Ces principes peuvent guider et servir de base à la prise de décisions fondées sur les valeurs et centrées sur l'apprenant.

Liens entre la politique d'admission et la politique linguistique

La politique linguistique permet à l'élève de développer son profil linguistique. L'établissement scolaire offre aux élèves la possibilité de réaliser des apprentissages significatifs et utiles dans deux langues : le français et l'anglais.

La politique d'admission favorise les élèves ayant suivi un cheminement semblable au primaire et le secondaire leur offrira de poursuivre le développement de leur profil linguistique dans les deux langues.

De plus, l'école met l'accent sur le développement d'une langue de qualité où tous les intervenants scolaires deviennent des promoteurs d'une langue de qualité.

CSSDM, POLITIQUE D'ADMISSION ET DE TRANSPORT DES ÉLÈVES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL ET RÈGLES D'APPLICATION, 2019, 40 pages

Disponible en ligne : organisationscolaire.csdm.qc.ca

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Programme de formation de l'école québécoise : enseignement secondaire, Québec, 2003

ORGANISATION DU BACCALAUREAT INTERNATIONAL. Normes de mise en oeuvre, Cardiff, Pays de Galles, 2018, révision 2019, 31 pages.

École La Voie

6755, rue Lavoie
Montréal (Québec) H3W 2K8
Téléphone : 514 736-3500
Télécopieur : 514 736-8155

École secondaire La Voie

PEI (programme international)

2023-2024

Conditions d'admission

Les élèves qui désirent s'inscrire au volet international doivent répondre aux critères suivants :

- autonomie
- engagement / implication
- curiosité et rigueur
- dossier académique : moyenne générale de 70 % et plus, (priorité en français, mathématique, anglais et sciences)
- participer aux échanges et aux voyages

OBLIGATOIRE : avoir une recommandation de son école primaire

Nom de l'élève : _____

Signature de l'enseignant(e) : _____

Signature de la direction : _____